

# CABINET MEDICAL Dr ALINE



CONNAÎTRE & MIEUX VIVRE



*Docteur en médecine, Médecin Spécialiste en Santé et Sécurité au Travail et Pathologies professionnelles liées au travail*

Bienvenue au Cabinet Médical Dr Aline, vous trouverez ci-dessous toutes les informations pratiques concernant notre cabinet médical size à Cotonou. Nous souhaitons vous proposer une prise en charge médicale et une expérience de qualité. Nous sommes à l'écoute de toutes les suggestions d'amélioration, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées !

## NOUS CONSEILS

**Mon enfant a une pneumonie**

Contrairement aux idées reçues, le médecin du travail n'est pas là que pour la visite obligatoire. Il a un vrai rôle de prévention et de conseil auprès des salariés et des entreprises.

Lorsqu'on est malade, on s'en remet à notre médecin traitant.

Outre ses compétences techniques et médicales, on attend souvent de

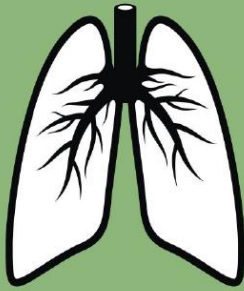
CONTACTEZ-  
NOUS AU

+229 97478388

HEALTH  
CENTER



# Mon enfant a une pneumonie



**La pneumonie doit être prise en charge rapidement, avec mise en route d'un traitement antibiotique et prévention des complications.**

Mon enfant a une pneumonie, qu'est-ce que c'est ?

La pneumonie est une infection aiguë des poumons soit par un virus, soit par une bactérie. Le plus souvent, elle est d'origine bactérienne. Toutefois, il n'est pas rare que le

micro-organisme ne puisse pas être identifié.

Quels sont les symptômes traduisant une pneumonie ?

Certains des signes suivants peuvent apparaître brusquement :

- Douleur thoracique, douleurs abdominales
- Toux avec expectorations.
- Essoufflement
- Respiration rapide
- Fièvre élevée ( $\geq 38^{\circ}5$  C)
- Frissons
- Rythme cardiaque rapide
- Auscultation pulmonaire anormale

Une radiographie permettra de confirmer le diagnostic, montrant un ou plusieurs foyers infectieux.

Quel traitement mon enfant doit-il suivre ?

Le traitement de la pneumonie bactérienne nécessite toujours un traitement par antibiotiques sans délai, avec réévaluation par le médecin après 48 à 72 heures de traitement. Votre enfant devra prendre le traitement antibiotique pendant la durée prévue et ne jamais l'interrompre sans avis médical.

Si les signes persistent ou s'aggravent, notamment la fièvre, après 3 jours de traitement, vous devez retourner consulter votre médecin.

Le traitement peut être suivi à domicile, mais, en cas de forme grave, l'hospitalisation peut être nécessaire afin d'administrer les antibiotiques par voie intraveineuse.



Dr ALINE

Date de publication : 18/10/2011